

 ARBR ARBR Association des Résidents du Bois Raguenet	PROTOCOLE DE REPRISE DES ACTIVITES DANS LE CADRE DE LA COVID 19 SAISON 2020-2021
ACTIVITE	PATCHWORK
Type de pratique	Individuelle Collective
<u>Référent COVID</u>	L'Animateur est le référent COVID pour son activité. Il est responsable de la bonne application des mesures sanitaires prises par l'ARBR, pour lui-même et ses élèves.
<u>Protocole Elève</u> -Masque -Gel Hydro-alcoolique (Gel HA) - Ses matériels/ fournitures	Le port du masque est obligatoire pendant les temps d'attente, de déplacement et pendant le cours. L'élève : - Arrive à l'heure et attend à l'extérieur du bâtiment en respectant la distanciation que l'Animateur vienne ouvrir la porte d'entrée ; - Monte directement à l'étage en vérifiant que personne ne descend l'escalier ; - Se lave les mains avec du savon ou du Gel HA avant de s'installer en salle ; - S'installe en respectant les règles de distanciation ; - Dépose ses effets personnels sur le dossier de sa chaise - A la fin du cours, quitte rapidement la salle, descend l'escalier en vérifiant que personne ne monte ; - Utilise uniquement le sanitaire (WC) dédié ; - Ne stationne pas ni dans l'escalier, ni dans le hall.
<u>Protocole Animateur</u> - Masque - Gel HA - Ses matériels/fournitures - Fiche de présence ARBR - Registre Mairie	Le port du masque est obligatoire à tout moment pour l'Animateur et il : - Se lave les mains avec du savon ou du Gel HA au début et à la fin de chaque cours ; - Verrouille et déverrouille la porte d'entrée ; - S'assure du lavage des mains par les adhérents ; - Positionne les emplacements des élèves en respectant les règles de distanciation : 1m de chaque côté de l'adhérent et évite les face à face ; - Renseigne cours par cours le Registre d'occupation des salles et la fiche de présence des élèves ; - Aère la salle à chaque fin de cours.
<u>Protocole Matériel</u> - Désinfectant virucide - Papier essuie-tout	L'animateur organise avec ses élèves la désinfection des matériels et mobiliers mis à disposition des adhérents avec un produit virucide (à base d'alcool à 70° ou eau oxygénée) en fin de cours mais aussi, la désinfection des poignées de portes et fenêtres, les interrupteurs, ainsi que la rampe d'escalier.
<u>Protocole locaux</u>	Salle municipale Séquoïa - entretien par la Ville d'Orvault Cf. Modalités d'organisation ses activités associatives dans les équipements municipaux du 01/09/2020
<u>Document de référence</u> - Mis à disposition de l'Animateur	- Guide des bonnes pratiques COVID-19 – Service Public. Fr (01/09/2020). - Modalités d'organisation ses activités associatives dans les équipements municipaux du 01/09/2020.
Date et Version du document	V1 – 14 septembre 2020
Signatures	 L'ARBR le Professeur